Les couches bébé inquiètent !

Abderrahim DERRAJI - 2019-01-25 09:53:38 - Vu sur pharmacie.ma

Dans une expertise rendue publique le mercredi dernier, l'Agence nationale de sécurité sanitaire (Anses / France) estime qu'il est nécessaire d'améliorer la sécurité sanitaire des couches pour bébé. Cette recommandation fait suite à une analyse très poussée menée par cette Agence qui serait d'après celle-ci, une première à l'échelle internationale. Cette analyse a révélé la présence de substances indésirables en quantité dépassant les seuils sanitaires tolérés. Pour faire ces tests, l'Anses a eu recours à un simulant d'urine qui permet de mieux refléter l'exposition des bébés à ces substances. L'Anses a ensuite évalué les risques sanitaires que représente chaque substance chimique décelée. On trouve parmi ces substances, certaines substances ajoutées par les producteurs de ces couches pour les parfumer (Lilial, lyral , etc.). L'Anses exige des producteurs de les supprimer sans délai. D'autres substances chimiques peuvent se retrouver accidentellement dans les couches telles que les dioxines, les furanes, certains HAP (hydrocarbures aromatiques polycycliques) et certains PCB (polychlorobiphényles). Ces substances apparaissent au cours de la fabrication des couches, notamment lors de la phase de blanchiment ou de chauffage. Ils peuvent également provenir de matières premières contaminées. L'Agence qui exclut d'éventuels risques liés au glyphosate dont un résidu, l'AMPA, a été retrouvé dans certaines références, exhorte les industriels à « mieux maîtriser l'origine des matières premières […] et améliorer les procédés de fabrication ». Elle demande également la mise en place d'une réglementation plus stricte et un renforcement des contrôles des couches par les autorités concernées. Le gouvernement a immédiatement convoqué les fabricants de couches et leur a donné un délai de 15 jours pour qu'ils dressent leur plan d'action. Il leur demande également davantage de transparence sur la composition des couches